LE PLA DE VENTENAC

Infos Pratiques	
Distance	7 km
Durée *(moyenne)*	02h00
Niveau	Moyen
Dénivelé	84 m D+
Départ	FITOU
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Départ : après avoir laissé votre voiture au parking du col du Pré au-dessus du village de Fitou, démarrez la balade en empruntant le pierrier en contrebas de la route. Longez les vignes, vous verrez sur votre gauche une prairie illustrant le caractère humide de ce secteur.

Étape 2 - Longez le mur d'enceinte de l'ermitage Saint Aubin, qui est une propriété privée aujourd'hui. Belles vues sur les vignobles de Fitou. Un peu plus loin, la Fontaine des douaniers, réputée intarissable, située près des Gourgues de Ventenac. La température de l'eau (13° env.) reste constante au gré des saisons. Elle était utilisée pour abreuver les troupeaux et soulager les bergers.

Étape 3 - Un A/R vous permet de découvrir LA COMBE DE RÉMIOLS, site unique dans le département de l'Aude en pleine garrigue, dominée de chaque côté par des versants escarpés, où d'anciens murs de pierres témoignent de la culture passée d'amandiers, oliviers, figuiers …

Étape 4 - De retour sur une petite route goudronnée, allez prendre de la hauteur au-dessus des Gourgues de Ventenac, puis revenez sur vos pas afin de poursuivre la boucle.

Étape 5 - Quittez le bitume pour emprunter le chemin du gaz qui traverse la garrigue et vous ramène au parking.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-pla-de-ventenac/